



**SOCIÉTÉ**

11 avenue des Frères Wright

**DE TIR**

64140 LONS

**DE LONS**

Téléphone : 05 59 32 74 86

email : tirlons@aol.com

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**ANNUELLE ORDINAIRE DU**

**2 OCTOBRE 2022**

Les adhérents de la Société de Tir de Lons se sont réunis le 2 octobre 2022 en assemblée générale ordinaire au siège social de l'association, 11 avenue des Frères Wright à Lons.

Nombre de licenciés présents : ..... 41

Nombre de pouvoirs validés : ..... 21

Nombre total de votants : ..... 62

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10h15

**1 - RAPPORT MORAL**

*Bonjour à tous,*

*La saison sportive 2022 s'achève et il faut dresser un bilan sur ces 12 mois passés, après l'ouverture et l'homologation de notre tout nouveau Stand Olympique.*

*A l'assemblée générale 2021 nous étions 86 licenciés et à ce jour nous avons approché les 200 licenciés pour la saison 2022.*

*Depuis la première homologation et affiliation à la Fédération Française de Tir le 15 mars 1967, donc il y a 55 ans, aujourd'hui la Société de Tir de LONS retrouve son «panache d'antan» !*

*La première assemblée générale a eu lieu au stand de tir du LAU, ensuite à l'ancienne mairie de Lons puis à la rue Larregain (notre ancien stand 10m) et à la salle Baudrit à LONS.*

*Aujourd'hui nous sommes réunis pour la deuxième fois dans ce stand qui par sa belle structure donne envie de s'arrêter, de rentrer, de s'informer, de découvrir et bien sûr de revenir !*

*La Fédération Française de tir a été dès le début, très intéressée par nos installations et le mois dernier l'équipe de France pistolet 25m, championne d'Europe est venue s'entraîner en vue de la finale de la coupe du monde 10/25/50m fin novembre - début décembre au Caire.*

*Ce mois d'octobre nos animateurs, initiateurs et bénévoles ont été présents sur les découvertes Laser : Décathlon – Nelson Paillou – OMS Lons et Forum olympique au château de Pau.*

*Ce mois-ci sont prévus :*

- des stages CRAQ (Collectif Régional AQuitain) détection de jeunes carabiniers et pistoliers pour le haut niveau,
- et un stage CAC (certificat de compétence) à savoir une formation pour des personnes bénévoles à la capacité d'accueillir et conseiller dans les stands de tir,
- des découvertes de tir à Serres -Castet et la venue de l'équipe de France Handisport.

Le nouveau système EDEN pour la création des licences et les feuilles vertes, après quelques problèmes d'adaptation nous donne aujourd'hui totale satisfaction. Merci aux responsables Stan Chowaniec, Michel Pellier et Jacques Lucas pour leur compétence et leur patience !!!

Notre objectif pour cette saison 2022-2023 :

- 1/ Une forte augmentation des licences,
- 2/ Préparer les jours de permanences,
- 3 /Des bénévoles pour animer les découvertes du tir,
- 4 /Revoir le système d'entraînement proposé en début d'année.

Nous avons signé une convention à l'année avec la Police municipale de Pau et la Police intercommunale de l'Agglomération paloise. Les entraînements se déroulent parfaitement bien.

Une convention de partenariat a été également signée avec le magasin Décathlon de Lescar.

Différentes sociétés nous ont contacté pour des partenariats et des découvertes du tir sportif.

Le nouveau bureau et le Comité directeur étudieront ces demandes.

La saison 2023 a débuté depuis un mois et nos athlètes ont déjà participé avec succès à quelques concours hors département : Saint-Gaudens et Lourdes. Les 21/22/23 octobre notre premier concours 10/25/50m de l'année sportive est ouvert à tout le monde : Adultes et Écoles de tir.

Je tiens à remercier les animateurs, initiateurs, arbitres, membres du Comité directeur et les bénévoles qui sont présents toute l'année avec un esprit d'équipe pour que les anciens et nouveaux licenciés pratiquent leur sport dans les meilleures conditions.

Je souhaite à tous les amateurs de tir sportif de loisir ou de compétition une bonne et belle saison sportive. Merci de m'avoir écouté.

Le rapport moral est mis au vote.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## **2 - RAPPORT FINANCIER**

En début de séance le bilan et le compte de résultat de l'exercice établis par le cabinet d'expertise comptable ARCOS ont été distribués à l'assemblée.

Le Trésorier fait la présentation des comptes et détaille les postes les plus importants.

Cette présentation n'appelle pas de question de la part de l'assemblée.

Le rapport financier est mis au vote.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

### **3 - BILAN SPORTIF 2021/2022**

Le Président présente le rapport sportif de l'exercice écoulé :

C'était la première saison complète depuis 2019 et le COVID. La reprise s'est faite sur les chapeaux de roue concernant les tireurs du ST Lons dès la saison 10 mètres :

- 34 tireurs ont participé aux départementaux,
- 18 tireurs ont participé aux régionaux,
- 4 tireurs ont participé aux France à Besançon.

La distance et les conditions économiques de déplacement ont limité la participation de nos tireurs aux championnats de France à Besançon.

En Ecoles de Tir à 10 mètres, Alice à la carabine et Sacha au pistolet Vitesse ont représenté notre école de tir aux championnats de France EDT à Montluçon.

La saison 25/50 mètres se présentait au mieux également, certains de nos compétiteurs ayant renoué avec le 25 et 50 mètres au travers de conditions d'entraînement favorables avec notre nouveau stand.

- 13 tireurs ont participé aux départementaux,
- 12 tireurs ont participé aux régionaux,
- 2 tireurs seulement ont participé aux France en Lorraine à Volmerange (Moselle).

La distance et le coût du déplacement s'avérant particulièrement dissuasif pour la circonstance. Mais le déplacement en valait la peine puisque Mélanie Gaye à la carabine 60 balles couché et à la carabine 3x40 3 positions décrochait deux belles médailles de bronze à l'issue de deux finales qui se sont jouées à quelques dixièmes de points de la première place.

Sur la distance de 300 mètres dans l'enceinte du CNTS à Châteauroux, où se dérouleront les épreuves olympiques de Tir en 2024, Jean-Jacques Laffitte tenait son rang national en prenant la médaille d'argent au 60 balles couché et la médaille de bronze au 60 balles 3 positions. Il continue à détenir le record de France sur la distance au 60 balles couché.

Félicitations à tous nos compétiteurs qui ont porté haut les couleurs du club et dont nous sommes fiers.

### **4 - COTISATION 2023 / 2024**

Sur proposition du Comité Directeur, le Président après avoir détaillé la composition de la cotisation (Part Fédération, part Ligue, part Comité Départemental et part Club) propose de fixer la cotisation 2023/2024 à 200 € pour un adulte.

Le montant de la carte « Passager » (Licencié d'un autre club désirant tirer au stand de Lons) est fixé pour la saison 2022/2023 à 110 € pour un adulte.

La proposition est mise au vote.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

### **5 – MOUVEMENTS AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR :**

Au cours de l'exercice écoulé des membres du Comité Directeur ont manifesté leur désir de ne pas aller au bout de leur mandat qui s'achevait en 2024.

Il s'agit de :

Michel PELLIER,  
Michel SAINT-JEAN,  
Paul RICAUD,  
Hervé LE NIR,  
Jaroslav POPOVSKI.

Le Comité Directeur a coopté pour les remplacer :

Hélène FALOURD,  
Joelle MAGRIN,  
Thierry BROUARD,  
Laurent LUX,  
Fabrice BELLEHIGUE,

Il est proposé à l'assemblée de prendre acte du départ de MM. PELLIER, SAINT-JEAN, RICAUD, LE NIR et POPOVSKI et de ratifier la cooptation de MMES. FALOURD et MAGRIN et de MM. BROUARD, LUX et BELLEHIGUE pour la durée du mandat restant à courir.

La proposition est mise au vote.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

#### **6 – ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT**

Le Président en titre, François LAPEYRE, indique qu'il remet son mandat de Président à la disposition du nouveau Comité Directeur ainsi nommé. Après s'être réuni en marge de l'assemblée, le Comité Directeur propose de nommer comme Président, Thierry BROUARD en remplacement de François LAPEYRE qui reste membre du Comité Directeur.

La proposition est mise au vote.

La proposition est approuvée à la majorité (unanimité moins une abstention).

#### **7 – POUVOIRS**

L'assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins de formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture la séance à 11h30.

Fait à Lons le 7 octobre 2022

Le Président,  
Thierry BROUARD

Le secrétaire,  
Wladyslav CHOWANIEC